



L'Echo du Ciron

Nouvelles de Pujols sur Ciron

N° 1 - JUIN 2014

www.pujols-sur-ciron.fr

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Le carnet
- Finances communales
- Brèves
- Reprise des concessions
- Publication d'un ouvrage
- Vie associative

Madame, Monsieur,

L'équipe municipale a le plaisir de vous présenter la nouvelle édition de PUJOLS INFO avec le n°1 de l'Echo du Ciron.

Vous souhaitant bonne réception et bonne lecture.

Notre stade



AGENDA

- 14 juin : A.G. du foot
- 23 juin : ball-trap
- 20 juin : kermesse
- 27 juin : cinéma + concert
- 6 juillet : vide-greniers
- 12 juillet : banquet chasse
- du 1^{er} au 4 août : fête St-Pey
- 3 août : vide-greniers
- 6 septembre : maïade

Mairie et Agence postale

tel : 05 56 76 65 14 / fax : 05 56 76 60 99

mail : secretariat@pujols-sur-ciron.fr

LE MOT DU MAIRE

Avec le début de notre mandat coïncide le lancement du projet de réforme territoriale. Aujourd'hui, le débat se focalise sur le périmètre des futures régions mais il est évident que le processus engagé à l'ambition d'aller bien au-delà. Ainsi les départements seraient appelés à disparaître en 2020, et les intercommunalités contraintes de passer à 20 000 habitants en 2017. Concernant ce dernier point, on peut raisonnablement penser que le périmètre de la CDC de Podensac évoluera en effet car légèrement en dessous du seuil de 20 000 habitants. D'autre part, les compétences que l'état envisagerait de transférer aux intercommunalités nécessiteront sans doute une organisation qu'il faudra adosser à des intercommunalités importantes si l'on ne veut pas que les coûts de fonctionnement explosent. A mon avis, trois options sont possibles :

- le statu quo
- des rapprochements avec l'autre rive de la Garonne (ce qui semble avoir la faveur du président de la CDC)
- des rapprochements avec le Langonnais.

Quand nous aurons tous les éléments, il faudra que le conseil municipal se détermine pour savoir ce qui est préférable pour Pujols. Compte tenu de l'importance du sujet, nous pourrions envisager l'organisation d'une consultation populaire. A suivre...

Dans l'attente, je vous souhaite un bon été et vous donne **RDV le 6 septembre pour la Maïade.**

Très cordialement.
Dominique CLAVIER

LE CARNET

Heureux évènements

CHARRIER Manon
née le 28 septembre 2013, route de la Vierge

MARROCQ Clément
né le 11 novembre 2013, route de

RICHEZ Louis
né le 29 septembre 2013, route des Carrières

DESQUEYROUX Mathilde
née le 25 mars 2014, route d'Illats

Mariages

VIDAL Dorian et CHARLES Krystelle
le 3 septembre 2013, route de Budos

DUBIEZ Amaël et TOULOUZE Cyndie
le 31 mai 2014, Le Blanc

BASTÈRES Didier et DEDIEU Céline
le 7 juin 2014, route de St-Robert à Mareuil

Décès

BROUSSE veuve PELLIZOTI Alice
le 19 septembre 2013, route de la Vierge

PENALVA Georges
le 27 septembre 2013, route de Budos

VIANI épouse BONNEFOND Nadine
le 30 janvier 2014, Le Blanc

GOURIOU Joël
le 4 février 2014, route de Videau à Colas

BAILLARGUÈS Robert
le 2 mars 2014, Le Blanc

GROLEZ Jean-Pierre
le 10 mai 2014, route de la Vierge

CAZENAVE veuve COILLOT Denise
le 1^{er} juin 2014, route de St-Robert à Mareuil

FINANCES COMMUNALES

Le **COMPTE ADMINISTRATIF 2013**, adopté à l'unanimité, a fait ressortir un résultat positif de 12 810,50 € en section de fonctionnement. Avec la couverture du besoin d'investissement de 61 654,04 € et le cumul de l'excédent des exercices précédents, un report de 326 240,03 € est noté en recettes de fonctionnement de l'exercice 2014.

BENEFICIAIRES	SUBVENTIONS 2014
INFORMATIQUE	1 200.00
TELETHON	200.00
CHASSEURS	900.00
FOOT	en attente
JUMELAGES	1 000.00
COMITE FETES	1 700.00
ANCIENS COMBATTANTS	100.00
SAPEURS POMPIERS	100.00
A.D.M.R.	100.00
ASSO PROPRIETAIRES PUJOLAIS	300.00
JEUNES SAPEURS POMPIERS LANGON	50.00
DETENTE LOISIRS AMITIE	900.00
LE P'TIT ATELIER	en sommeil
TOTAL	6 350.00

TAXES LOCALES 2014	Base	Taux	Produit attendu
Taxe Habitation	685 700.00	12.90 %	88 455.00
Taxe Foncière sur le Bâti	419 000.00	19.70 %	82 543.00
Taxe Foncière sur le Non Bâti	30 400.00	38.44 %	11 686.00
TOTAL			182 684.00

BUDGET 2014 : FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général (gaz, entretien des bâtiments, assurances...)	278 639.03	Remb. de frais de personnel	7 608.00
Charges de personnel	111 234.00	Produits des services (dont remb. du gaz par RPI)	31 629.00
Autres charges de gestion courante (RPI 138 727 €, ind. fonction, service incendie...)	210 889.00	Impôts et taxes	196 780.00
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	13 452.00	Dotations et participations	126 715.00
Charges exceptionnelles	6 100.00	Revenus des immeubles	18 992.00
Dépenses imprévues	1 000.00	Produits exceptionnels	107.00
Virement à la section investissement	63 735.00	Résultat reporté	326 240.03
Dotations aux amortissements	23 022.00		
TOTAL	708 071.03	TOTAL	708 071.03

BUDGET 2014 : INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération foncière bordure Ciron	1 280.00	Virement de la section fonct.	63 735.00
Informatique	3 800.00	F.C.T.V.A.	8 472.00
Tondeuse	7 000.00		
Travaux mairie	5 540.00	Taxe Aménagement	15 888.00
Cimetière Eglise	5 900.00		
Aménagement Espace P. Coillot	3 000.00	Excédent fonct. capitalisé	61 654.04
Eclairage public	19 000.00		
Abribus Mareuil	24 000.00	Dotation Equip. Territoires Ruraux	5 262.00
Carrefour RD 114/116 et sécurité	185 100.00		
Ralentisseur RD 109	10 000.00	Amortissements	23 022.00
Remb. Emprunt (capital)	43 759.00		
Restes à réaliser	17 746.68	Opérations pour le compte de tiers	192 000.00
Solde d'exécution négatif reporté	43 907.36		
TOTAL	370 033.04	TOTAL	370 033.04

BREVES

- horaire du secrétariat de mairie et de l'agence postale

	matin : 8h30 – 12h00	après-midi : 14h00 – 17h00
secrétariat de mairie	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	mardi, jeudi, vendredi
agence postale	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	

- inscriptions rentrée scolaire 2014/2015

Les inscriptions se font à la mairie de Pujols sur Ciron aux heures d'ouverture du secrétariat.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre.

- nouvelle assistante maternelle et nouveaux artisans

Jennifer MIONNET

Assistante maternelle

19 B route de St-Robert à Mareuil
tel : 06 60 64 24 43

Julien LASSALLE

Tailleur de pierre
www.julienlassalle.com

17 route de Saint-Robert
tel : 06 84 92 73 13

Evrard TURONNET

Maréchal-ferrant, orthopédie
Tous équidés

11 route des Carrières
tel : 06 69 64 34 20

- FORUM de l'ALTERNANCE

La Mission Locale des 2 Rives invite les jeunes de 16-25 ans le mardi 1^{er} juillet 2014 de 9h00 à 12h30 au forum de l'alternance. Au programme : préparer son CV, rencontrer des employeurs, postuler aux offres d'emploi.

- Partez tranquilles pendant vos vacances

La gendarmerie vous rappelle l'opération « tranquillité vacances ».

Lutter contre les cambriolages et intrusions dans les domiciles durant l'absence des habitants partis en vacances constitue l'objectif de cette opération.

Celle-ci est maintenant valable toute l'année.

Pendant votre absence, la gendarmerie peut sur demande et gratuitement surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de notre brigade de gendarmerie de Podensac, tel. : 05 57 98 10 40.

- site internet

Le site internet de notre commune a été créé et relooké par René DOUABIN. Nous tenons à le remercier, car il en assure l'animation et la mise à jour bénévolement.

- animaux divagants

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser les animaux divaguer sur la voie publique et notamment les chiens et les chats – seuls et sans maître ou gardien – .

Pour référence : arrêté du maire le 9 mars 2012 concernant la divagation des animaux (consultable au secrétariat de la mairie ou sur le site).

Une convention existe entre la commune et la société SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal).

L'intégralité des frais de la SACPA sera refacturée aux propriétaires des animaux.

- nuisances sonores

RAPPEL : Le bruit est un élément perturbateur de la tranquillité publique et peut également porter atteinte à la convivialité. Il est donc important de respecter les créneaux horaires. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

- incivilités

- Stop aux dépôts sauvages

Il est formellement interdit de jeter des déchets ménagers dans la nature. La loi (articles R632-1 et R635-8 du code pénal) prévoit une amende pouvant atteindre 3 000 euros, une peine de prison et la confiscation du véhicule pour les contrevenants.

Nous vous rappelons que les bornes à verre sont réservées uniquement à cet usage.

- carrefour de la Lisseuse

Suite à l'embellissement de ce carrefour, 17 arbustes ont été dérobés. Cela a un coût pour le budget communal.

- **défibrillateur**

Le **défibrillateur** a été la cible, une nouvelle fois de vandalisme.

La municipalité a fait le choix de laisser en accès libre le défibrillateur 24h/24h et 7j/7j. Cela **peut sauver une vie**. Un vol de certains accessoires a eu lieu une fois de plus. C'est fort regrettable.

- cimetière

Rappel : à l'entrée côté du local technique, des containers sont à votre disposition pour y déposer uniquement vos déchets de fleurs.

- collecte de vêtements

Adoptez les bons réflexes !

Vous pouvez déposer dans le **conteneur « LE RELAIS »** de petits sacs remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans le conteneur).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs et ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons.
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisissés ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paire.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.
- Pas de recyclage matière, possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent être en bon état ou facilement réparables.

Ce conteneur est installé **dans l'impasse du local technique** (juste avant le cimetière, presque en face de l'entrée du personnel scolaire).

- collecte des encombrants

RAPPEL

Les encombrants sont collectés tous les mois : le deuxième mercredi, pour la commune de Pujols sur Ciron.

LA PROCEDURE

Il faut téléphoner au 0800 13 22 32 la semaine précédant la collecte en donnant son nom, prénom, adresse et la liste détaillée des encombrants à collecter.

Mettre les encombrants la veille au soir devant le domicile.

Ne sont pas collectés : les déchets électroniques et électriques (télévisions, réfrigérateurs, fours à micro-ondes, ordinateurs, appareils ménagers...), les déchets verts, les gravats de démolition, la grosse ferraille, les pneus, les batteries et produits polluants (peintures, huiles de vidanges, les solvants...).

- A partir du 30 juin 2014, la **collecte des bacs verts** (tri sélectif) se fera tous les quinze jours, les **mercredis des semaines impaires**. Un calendrier de collecte vous sera distribué avant le magazine de juin de la CDC.

COMMUNIQUE concernant la procédure de REPRISE DES CONCESSIONS en état d'abandon dans le CIMETIERE COMMUNAL



OPERATION D'AMELIORATION DE L'ASPECT DU CIMETIERE COMMUNAL

Les habitants de Pujols sur Ciron le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années ...

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (*c'est-à-dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée*).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (*sauf en cas de péril constaté*).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en mairie, de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par là même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés, cependant nous souhaitons dès à présent que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les intéressés puissent prendre leurs dispositions.

C'est, à notre avis, un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, dans un avenir proche, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

« La Municipalité »

Publication d'un ouvrage de M. Jean Dartigolles

Il y a de la vie dans notre histoire. (Dans l'histoire de nos lieux de vie.)

Dans chacune de ses interventions, qu'elles soient écrites ou orales, l'historien local Jean Dartigolles, par la qualité de sa narration, n'a de cesse de le démontrer.

Dans son ouvrage, et au-delà du pur travail de généalogiste historien, il donne véritablement vie aux habitants de notre territoire, et à divers membres de sa famille auxquels il rend ainsi hommage.

Les personnages surgissent et s'animent au fil du temps et au travers d'anecdotes réelles et touchantes. En effet, et comme le souligne l'auteur dès les premières lignes : « les Dartigolles sont venus à Balizac par pur accident », mais c'est bien ainsi que toute une lignée s'est mise en place pour arriver de nos jours à Cécile, Hélène, Jean et Philippe Dartigolles à qui est dédié cet écrit.

Tous sont issus de Pey Marsau dit « Moutic » qui est né vers 1610, et leur histoire débute avec l'édification du pont de Balizac. À la fin du règne d'Henri IV, on imagine alors fort bien ce que suscite la décision du ministre Sully qui a ordonné la construction.

Au fil des pages, on plonge avec attention dans cette chronique universelle avec toutes les truculentes péripéties qui s'en suivent. Jean Dartigolles écrit aussi bien qu'il conte et retrace, et c'est par cette grâce que l'on voit naître au fil de son propos les différents héros de cette époque, qu'ils soient laboureurs ou rois.

Au milieu des successions et parmi les rédactions notariales, tout autour, sur ce territoire à la lisière des Landes de Gascogne, des gens existent, le terroir vit lui aussi, la nature et ses habitants sont bien réels.

Les hommes et les femmes existent au milieu d'ouragan, de famines, de tremblements de terre, de glaces sur la Garonne, d'inondations, de l'arrivée de la pomme de terre, de cambriolages, d'évasions, et autres anecdotes en tout genre.

Il s'agit de l'origine d'une famille bien sûr, mais aussi avec ce travail et cette recherche, Jean Dartigolles construit une véritable œuvre qui traduit une époque. Elle s'adresse à ses enfants, mais également, on le sent bien, à tous ceux qui vivent sur cette contrée. Car, de 1610 à 1863, nous parcourons un long périple qui nous touche, c'est un peu notre propre histoire à tous, et l'histoire de nos familles, celle que nous ne connaissons pas assez.

Norbert Lados.

Disponible à la mairie : de Pujols sur Ciron

Prix public 25 Euros, 5 Euros de port éventuel.

Je commande cet ouvrage :

Nom : Prénoms : Tel :

Adresse : Code Postal Ville :

Adresse MEL : (en lettres capitales)@

Exemplaire (s) = 25 euros X = ... ,00

Frais de port = 5 euros, pour un ou deux livres ,00

Chèque à : S.A.H.S.G.,00

Adresser à : **André Cochet Lamagnon 33210 Pujols sur Ciron.** ancochet@wanadoo.fr

06 42 91 67 30 / 05 56 76 63 12

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS

La saison chasse 2013/2014 se termine.

Notre banquet s'est déroulé le 7 septembre dans une ambiance conviviale.



Cette année, le **banquet** est prévu le **samedi 12 juillet à 12h30**.

La journée nature propre s'est déroulée le 5 avril ; comparé aux premières années, on constate avec plaisir qu'il y a moins de déchets jetés n'importe où. Nous remercions tous ceux qui ont participé à ce « nettoyage ».



Deux **ball-traps** ont eu lieu les 2 mars et 1^{er} mai.



Le **prochain** sera le **23 juin**.



CLUB INFORMATIQUE DE PUJOLS SUR CIRON

Cette année est exceptionnelle car sur tous les plans elle nous apporte de grandes innovations, et donc de grands plaisirs.

Lors d'un précédent journal municipal nous avons présenté notre projet de parabole permettant d'obtenir un débit internet important. Ce projet est aujourd'hui une réalité et nous sommes passés grâce à cette installation de 1 petit méga à un grand 20 mégas permettant ainsi au foyer rural d'accueillir une quinzaine d'utilisateurs connectés. Nous n'avons pas eu la possibilité de raccorder notre serveur de données, c'est la seule restriction que nous avons rencontrée dans cette installation.

Le parc micro-ordinateurs de l'école de Bommes était jusqu'à cette année la destination des matériels écartés du parc du foyer rural. Cette année nous avons agi différemment en lui destinant des matériels plus récents qui ont ainsi soulagé le serveur, mais aussi en leur offrant quatre ordinateurs portables démultipliant ainsi l'usage de l'informatique en classe. Pour accompagner ce saut technologique nous avons offert grâce à notre partenaire Ryxéo deux séances de formations. La contrepartie demandée au club est d'aider à la mise au point des nouveaux logiciels scolaires en devenant testeurs, ce que les membres du club informatique réalisent avec plaisir et compétence.

Lorsque nos adhérents ne testent pas les nouveaux logiciels ils découvrent les joies de la création d'animations en « Flash ». Nous aimerions vous en montrer quelques exemples, mais pour cela vous allez devoir vous connecter à notre serveur de données en recopiant ce lien dans votre navigateur préféré : <http://pujols.dlinkddns.com/Blog/Albanie.html>

Pour l'instant nous en sommes au stade de la découverte et de l'apprentissage, mais bientôt nous produirons de vraies petites animations personnelles.

Excellente année donc, qui n'oublie pas de fêter chacun des événements importants par un autopot. J'oubliais aussi que nous testons des tablettes.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES PUJOLAIS



L'Association des Propriétaires Pujolais a tenu son assemblée générale. A cette occasion d'importants changements ont été actés. Cette association change de nom. Elle **devient l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'AREC**. Elle est désormais ouverte à tous ceux qui dans le village, propriétaires ou non, riverains ou non, sont intéressés par la mise en valeur de ce ruisseau affluent du Ciron (entretien du lit et accessibilité des berges aux promeneurs). Le



principe reste le même : réunir un dimanche matin par mois quelques volontaires pour ces actions d'entretien.

Un premier rendez-vous est fixé le dimanche 22 juin de 9h30 à 12h30, au pont sur l'Arec, derrière l'église. Nous prendrons le temps d'une pause casse-croûte.

Jean LACOUÉ, président : 06 98 78 03 45

Michel GUERRERO : 06 82 37 69 47

Bienvenue à tous.

CLUB LOISIRS DETENTE ET AMITIE

Le ciné-club a proposé 16 projections sur cette saison 2013-2014 et en organisera encore deux ou trois avant fin juin. Cette année nous avons essayé de diversifier les lieux de projection ainsi que nos partenariats :

- Avec le Centre Hospitalier de Cadillac
 - une soirée spéciale en extérieur avec « **les aventures de Tintin : le secret de la licorne** »
 - quatre projections en salle :
 - « **Les demoiselles de Rochefort** » « **Le Bossu** » « **La soupe au Canard** » « **Fanny** ».
- Œil du Ciron sous les étoiles au Château Filhot
 - avec une belle soirée tango accompagnant le film « **Tango** » de Carlos Saura.
- Journées du Patrimoine à Villandraut :
 - « **Ivanhoé** » de Richard Thorpe devait être projeté le samedi 14 septembre 2013 mais le mauvais temps l'a empêché. « **La belle et la bête** » l'a remplacé le vendredi 13 juin.
- Conseil Municipal des Jeunes de Noaillan :
 - Encore un coup de mauvais temps et « **Intouchables** » prévu en extérieur a été enfin projeté en salle le samedi 28 septembre.
- Mairie de Barsac, nouvelle convention qui devait mêler nos publics en alternance au foyer rural et à la salle Bastard. Ce souhait ne s'est pas réalisé, les Barsacais n'ont pas trouvé le chemin de ciné-club. Quatre projections ont eu lieu :
 - « **Attrape-moi si tu peux** » « **Le roi et l'oiseau** » « **Coup de foudre à Notting Hill** » « **Les mariés de l'an II** ».
- CDC et le réseau de lecture Primever :
 - « **Océans** » à la salle des fêtes de Cérons pour tout public
 - « **Les fils de la lune** » documentaire sur le mascaret à la CDC
 - « **Rivière sans retour** » d'Otto Preminger, dernière projection au théâtre de verdure de Barsac
- Foyer rural de Pujols :
 - Notre public Pujolais a toujours répondu présent, même à l'intérieur du Centre Hospitalier de Cadillac. Trois projections donc ont déjà eu lieu :
 - « **Slumdog millionnaire** » « **L'aventure de Mme Muir** » et « **L'homme qui rétrécit** ». Nous avons offert à notre public Pujolais un confort encore plus grand en installant à demeure un écran géantissime de 6m x 4,5m, il vient compléter tout l'ensemble projection et aussi la régie des casques pour malentendants.

Il reste avant les vacances une date à retenir : **vendredi 27 juin à 20h30** au foyer rural de Pujols, projection de « **O Brother** » des frères Coen. Un **concert** aux lampions de **Wood dog house** (folk/blues cajun) sur la place des Platanes clôturera la soirée.

ASSOCIATION SPORTIVE PUJOLAISE

FOOT

A l'Association Sportive Pujolaise, la saison 2013-2014 touche à sa fin.

Sur le plan sportif, les résultats ont été plus que convenables : les jeunes ont su surmonter les difficultés et terminent à une place honorable. Pour la saison prochaine, le club est à la recherche de nouveaux joueurs ainsi que de nouveaux dirigeants fourmillant de nouvelles idées et désirant participer à la vie du club.

Sur le plan financier, le club conserve une trésorerie saine malgré l'augmentation des dépenses.

Le dimanche 8 juin, le traditionnel tournoi de sixte s'est déroulé sous un soleil radieux. Neuf équipes étaient inscrites. Pujols a fini second.

Le **samedi 14 juin à partir de 10h30** se déroulera au foyer du stade l'**Assemblée Générale** du club. Toutes les personnes désireuses d'y participer y sont conviées.



Enfin, le club tient à féliciter tous les bénévoles qui ont mis toute leur énergie et leur meilleure volonté afin de faire vivre et pérenniser le club ; et remercie tout particulièrement sa « Mamie Nova » (Daniel Rabaud) pour son formidable et continuel dévouement dans les tâches de nettoyage.

Le club remercie également le conseil municipal pour son soutien.

DANSE

14 « petite », 5 « ado » et 8 « adulte » ont participé au gala de danse ce samedi 7 juin. Le public a été conquis par les prestations des danseuses.



Félicitations à Katia, professeur de danse, pour ces chorégraphies et son investissement tout au cours de l'année.

L'équipe manager remercie tous les parents pour leur confiance envers elle.

COMITE DE JUMELAGES ET D'ANIMATIONS

Comme chaque début de printemps depuis 7 ans maintenant, le parc du Château La Salle a servi d'écrin à Jardin sur Ciron, le dimanche 13 avril. Cette expo-vente dédiée au jardin a encore connu un énorme succès. Sous un soleil généreux, plus de 60 exposants d'une grande diversité ont comblé une foule de visiteurs venus en famille faire des achats et profiter des nombreuses animations pour petits et grands. La buvette et la restauration ont été prises d'assaut, ainsi que le stand des crêpes ; il n'y a eu aucun répit durant cette magnifique journée. Tout cela n'a été possible que grâce à une solide équipe de nombreux bénévoles, un grand merci à tous ainsi qu'à M. Poissant pour la mise à disposition de son beau Château.



La 2^{ème} édition de l'après-midi scrabble s'est déroulée le samedi 8 mars. Ce tournoi amical, ouvert à tous, a réuni 48 passionné(e)s. La grande gagnante a été Maryvonne Gourgues, ancienne habitante de Pujols qui a fondé notre petit club et ne l'a jamais quitté !

Les Conférences du Ciron intéressent de plus en plus d'amoureux d'histoire locale ou de nature. Elles ont lieu à Pujols sur Ciron le 22 mai sur le sujet d'une micro-centrale sur le Ciron, puis au Château de Fargues le 5 juin pour une visite commentée.

Le 10 juin, la « Naissance de l'écriture et du langage » a clôturé les conférences, dans le cadre de notre activité Histoire de l'Art.

Le dimanche 18 mai, nous avons visité La Rochelle.

Comme chaque année, la participation au rallye pédestre de l'Ascension a été un succès, tout comme la traditionnelle paëlla de Marie-Jo qui a suivi cette marche.

Puis ce sera le **vide-greniers sous les ombrages, le 6 juillet.**

Toutes nos activités se poursuivent et restent toujours accessibles à tous, à tout moment.

Contact : Odile Fargeot - 07 86 95 15 48



COMITE DES FETES

Le 8 juin, le repas champêtre annuel offert aux Pujolais s'est déroulé dans la convivialité.

Voici ci-dessous le programme des manifestations des **fêtes de la Saint-Pey, du 1^{er} au 4 août 2014.**

Durant les 4 jours		Fête foraine
Samedi 2	20h	Paëlla et Karaoké
Dimanche 3	8h	Vide-greniers, restauration sur place
	soir	Bal gratuit
Lundi 4	14h	Concours communal de pétanque
	20h	Escargolade ou jambon à la broche animé par les bandas
	23h	Feu d'artifice
	soir	Bal gratuit

